

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Suite à la rupture d'un contrat d'apprentissage

Je soussigné.e,  
atteste qu'à la suite de la rupture de mon contrat d'apprentissage le  
avec l'entreprise

Action de formation dans laquelle l'apprenant.e est engagé.e :

### Libellé de l'action de formation suivie avant rupture

Code Formation :                      Code RNCP :

faire les choix de poursuite d'étude suivants :

### Poursuite ou non de l'action de formation après la rupture du contrat

**Poursuivre** l'action de formation en parcours **initial** :

- Vous redevenez **étudiant.e** jusqu'à votre diplomation
- Vous devez **payer les droits d'inscription afférant au niveau de formation.**
- Vous pourrez signer une convention de stage. Les périodes entreprises réalisées dans le cadre de l'apprentissage sont comptées comme des semaines de stages déjà réalisées (elles sont à décompter du nombre de semaine que vous aurez à faire pour valider votre formation)
- Vous pourrez de nouveau demander et toucher (sous réserves d'éligibilité) les bourses sur critères sociaux

Ne pas poursuivre l'action de formation auquel cas la date de la rupture constitue la date de fin du contrat d'apprentissage et de l'action de formation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A    le

Signature de l'apprenti-e